

INAUGURATION

François ILLE, Maire du BEAUCET,
son Conseil Municipal
et le Conseil Départemental du Vaucluse

Vous invitent à participer à l'inauguration des vitraux de l'église du Beaucet et de la restauration de la peinture « Assomption de la Vierge » de Minoli.

Qui aura lieu

Le samedi 30 septembre 2017 à partir de 16h30.

Rassemblement à l'Eglise

Inauguration officielle

Présentation des travaux

17h30 : bénédiction du Père Etienne Jonquet

18h00 : verre de l'amitié offert par la Municipalité sur le parvis de l'Eglise

Réponse souhaitée avant le 28 septembre 2017

Visite de Messieurs Alain DUFAUT et Alain MILON, Sénateurs de Vaucluse le 29 août 2017



Comité des Fêtes du Beaucet

Bientôt la rentrée des classes et pour fêter la fin des vacances nous avons pris l'habitude d'offrir, avec les bénéfiques de la fête votive (du 14 et 15 Juillet), un concert sur la place de l'Aire.

Il a eu lieu le 26 Août dans une ambiance plus que sympathique puisque « Charlie and the jazz gang » nous ont transporté jusqu'à la Nouvelle Orléans. Le Show a duré environ 3 heures pour le plus grand plaisir d'une centaine de spectateurs qui ont même effectué quelques pas de danse endiablés. Le temps était en notre faveur avec une absence de vent et de pluie et des températures fort agréables : que demander de plus !

En espérant que l'année prochaine les conditions soient aussi douces pour profiter de ce moment de bonheur dans un cadre familial, **je vous donne rendez-vous à tous le 25 Août 2018 pour le prochain concert de la rentrée sans oublier avant « le Beaucet en fête » les 20 et 21 Juillet 2018.**

ISABELLE FOREST, Présidente du Comité des Fêtes



Photo Chantal LECOUTY



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE LE BEAUCET, représentée par son Maire François ILLE

Adresse : Hôtel de ville - 7 rue Coste Chaude - 84210 LE BEAUCET

Tél : 04.90.66.00.23 - Fax : 04.90.66.17.77 - e-mail : mairie.beaucet@orange.fr

Objet du marché : Travaux d'aménagement d'un local à usage d'habitation

sis 100 chemin de la Chapelle Saint Etienne

Code NUTS : FR826

Code CPV : 45210000-2

Caractéristiques principales :

Description succincte du projet : travaux d'aménagement d'un local à usage d'habitation qui portent sur :

- la mise aux normes d'hygiène à savoir plomberie, maçonnerie, carrelage et peinture, infiltration d'eau
- la mise aux normes aux règles de sécurité à savoir électricité
- la rénovation thermique pour diminuer la consommation énergétique dudit bâtiment, à savoir façade, toiture, doublage et menuiseries.

Type de marché : Travaux - Exécution

Lieu d'exécution : 100 chemin de la Chapelle Saint Etienne - 84210 LE BEAUCET

Les variantes ne sont pas acceptées.

Les options devront obligatoirement être chiffrées.

Marché à lot unique

Durée du marché ou délai d'exécution : 29 décembre 2017 (délai impératif de réception).

Date prévisionnelle de commencement des travaux y compris préparation : 30 octobre 2017.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50 % La valeur technique de l'offre

40 % Le prix

10 % Les délais d'intervention

Procédures : procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics.

Retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Mairie : <http://www.lebeaucet.com/fr/>

Un dossier format papier peut être retiré sur demande auprès de la Mairie de LE BEAUCET (Tél : 04.90.66.00.23).

Condition de délai :

Date limite de réception des candidatures et des offres : 4 octobre 2017 à 12h00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date de réception des offres.

Autres renseignements :

Les renseignements techniques et administratifs peuvent être demandés auprès de La Mairie de LE BEAUCET.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Fauchères 30941 NIMES (Tél : 04.66.27.37.00).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 septembre 2017

Bonjour à tous!



Le **séchoir solaire banal du Beaucet** est installé et (suite aux essais) disponible pour tous les adhérents de l'asso et les villageois!

Il est situé sur les terres du château, au sud du nouveau parking.

Un séchoir solaire ! Quésaco?

C'est une construction qui permet faire sécher des **fruits, des légumes** et aussi des **plantes aromatiques et médicinales**. Cette technique de **conservation traditionnelle** déshydrate les aliments pour les rendre disponibles une plus longue partie de l'année. C'est un séchage doux et rythmé par le soleil.

Comment ça marche ?

Les rayons du soleil arrivent sur la vitre en partie basse. L'air se réchauffe puis monte jusque dans la tour en bois. A son passage, il assèche les aliments disposés sur les claies situées à l'intérieur de cette tour. L'eau des aliments s'évapore et ils sont ainsi protégés des rayons, des insectes et des poussières !

Pour créer une ventilation naturelle, le séchoir est surélevé. La température intérieure ne dépasse pas **50°C**.

Et les vitamines, elles s'envolent ?

La technique du séchage, permet de ne pas altérer les qualités nutritives et gustatives des aliments. En séchant à faible température, **un maximum de vitamines est préservé**.

Combien de temps de séchage ?

Le temps de séchage varie selon la **quantité d'eau à faire évaporer**. Plus un aliment contient de l'eau, plus le temps nécessaire peut être long. La durée dépend aussi de :

la maturité du fruit : plus le fruit est mature plus la durée de séchage sera réduite

la taille des fruits ou morceaux de fruit: plus les morceaux de fruit sont gros, plus la durée de séchage sera importante

la température de séchage: le fait d'augmenter la température diminue la durée de séchage mais il est conseillé de sécher les fruits et légumes entre 40 et 50°C pour qu'ils gardent leurs valeurs nutritionnelles

la disposition des fruits sur les claies : les fruits doivent être espacés et ne pas se toucher de manière à ce que l'air circule bien et qu'il n'y ait pas de moisissures qui s'y développent

l'aspect final des fruits: si l'on veut des fruits séchés croustillants il faudra déshydrater plus longtemps que si l'on veut des fruits séchés moelleux

Tomates : couper en 2 les tomates les évider de leurs jus et de leurs graines et les disposer peau contre les grilles. Compter 3 jours de **soleil** pour les petites (*inf. à 5 cm de diamètre, green zebra, raisin vert, cerise, peau de pêche...*) et 4 ou 5 jours pour les plus grosses.

Figues : - figues entières: 3 ou quatre jours de soleil en fonction de la taille (*3 pour les gouttes d'or, et 4 pour les Caromb*)

- figues coupées en deux: 3 jours de soleil

- figues retroussées comme des chaussettes: 2 jours de soleil.

Pour les racines (*carottes, betteraves...*) : 2 jours coupées en lamelles (*5mm*), 1 jour économisées.

Pour les courgettes: 2 jours en lamelle de 5mm.

Si vous faites vos expériences merci de nous communiquer vos résultats afin que l'on en profite tous (*cerises, mûres du murier, pommes, abricots...*).

Utilisation du séchoir

L'escalier qui monte au séchoir donne accès à une porte qui s'ouvre par un loquet en bas (un peu dur). A l'intérieur se trouvent 17 claies (grilles) de sèche pour disposer les fruits et les légumes. **Chaque personne peut monopoliser pour le temps de la sèche 6 claies. 5 claies sont réservées à l'asso pour ses transformations**. On peut utiliser le séchoir autant de fois qu'on le souhaite.

Un calendrier d'utilisation est disponible au village sur un tableau à craie qui provisoirement est derrière le lavoir.

Sur ce panneau on peut réserver les jours dont on a besoin et le nombre de claies que l'on souhaite utiliser. *Ex: je réserve 5 claies pendant 3 jours pour y déposer des figues.*

On peut préparer ses légumes en amont ou sur place, mais il n'y a pas encore au séchoir de table et de couteau pour faire les découpes. (*avis aux bonnes âmes*).

Si, en récupérant vos sèches, le séchoir est vide, éteignez le ventilateur par un interrupteur situé en haut sur votre droite quand vous êtes en face du séchoir, de même allumer l'interrupteur si lorsque vous arrivez le ventilateur ne fonctionne pas (*ronron caractéristique*).

Le séchoir est végétarien ni viande ni poissons

Une brosse est à disposition dans le séchoir pour nettoyer éventuellement les claies.

Bonne sèche!

L'équipe LABEL VERS

Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet

7, rue Coste Chaude

84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23

Fax: 04.90.66.17.77

Mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire

Conception-Réalisation-Impression : Mairie

Tirage: 220 exemplaires

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire

à mairie.beaucet@orange.fr